

Si vous n'arrivez pas à visualiser la lettre d'information du CNI, [cliquez ici](#)

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information du CNI. Vous pouvez à tout moment vous désabonner en cliquant sur [ce lien](#).

LA LETTRE DU CNI



Le CNI regroupe les pouvoirs publics et les représentants des entreprises et des salariés de l'industrie afin d'assurer collectivement la reconquête industrielle de la France.

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES**



LES ACTUALITÉS



Réunion de travail du comité exécutif du CNI

Le comité exécutif du CNI s'est réuni ce mercredi 17 novembre sous la présidence d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur deux thématiques essentielles pour une industrie forte : la compétitivité et la souveraineté d'une part, et la valorisation des métiers de l'industrie d'autre part.

[Pour plus d'infos](#)



France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République, France 2030 est un grand plan d'investissement d'avenir visant à prendre une longueur d'avance dans les secteurs qui soulèvent les défis d'aujourd'hui et de demain (transition écologique, santé, alimentation, numérique, culture).

[Informations complémentaires](#)



LES SECTEURS À LA UNE



La ministre de la transition écologique et la ministre déléguée chargée de l'industrie ont signé le nouveau contrat stratégique de la filière dédiée aux **Nouveaux systèmes énergétiques** le 4 novembre 2021. Ce nouveau contrat vise en particulier à formaliser les engagements réciproques de l'État, des entreprises industrielles et des organisations syndicales afin de faire de la transition énergétique une opportunité de réindustrialiser la France.

[Pour plus d'infos](#)

La filière **Industries pour la Construction** a également signé l'avenant à son contrat stratégique de filière, le 19 novembre 2021. La signature de l'avenant permet de réaffirmer le soutien du Gouvernement à ce secteur clé ainsi que sa volonté d'accompagner les entreprises de la filière dans leur effort de décarbonation des procédés et des usages, dans leurs projets de massification de la rénovation énergétique performante des bâtiments, dans leur projection à l'international et dans leur ambition en matière de cohésion sociale.

[Informations complémentaires](#)



EN EUROPE



Les résultats du premier appel à projets de l'EIC accélérateur (relève de juin 2021) confirment la première place de la France obtenue lors de la phase pilote. Au total, sur les 801 projets déposés, 132 ont été auditionnés parmi lesquels 65 lauréats ont été sélectionnés.

[Pour plus d'infos](#)



LES ACTUALITÉS DES APPELS A PROJETS DE FRANCE RELANCE

21/10	Nouveaux lauréats des appels à projets destinés au soutien à la filière nucléaire En savoir plus
26/10	Nouveaux lauréats de l'appel à projets « Soutien aux investissements stratégiques dans des secteurs critiques » En savoir plus
19/11	Nouveaux lauréats des fonds de modernisation des filières Automobile et Aéronautique En savoir plus

Conformément à la loi 78-187 du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, adressez-vous au CNI par courriel : conseil-national-industrie.dge@finances.gouv.fr.